



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE JETTE

Appel à candidatures:

Recrutement d'un ergothérapeute (m/f/x)
(Niveau BH1)

Résidence VIVA. Département Soins des résidents -
Service Réactivation Réf. 2021/016

Le CPAS veut contribuer à ce que chaque Jettois.e puisse mener une vie conforme à la dignité humaine.

A cette fin, il offre un soutien et une aide sociale facilement accessibles. Le CPAS tient compte de la nature spécifique de la situation de chaque citoyen bénéficiant d'une aide tout en l'accompagnant vers une autonomie maximale. Les cadres juridiques ainsi que d'autres critères objectifs fixent les lignes de conduite pour l'octroi de ces aides.

Le CPAS de Jette investit aussi dans le bien-être et les compétences de son personnel et s'efforce de créer le meilleur environnement de travail possible afin de fournir ses services aux Jettois.es.

Afin de rencontrer sa mission, le CPAS de Jette procède au recrutement d'un ergothérapeute (niveau BH1) pour la Résidence VIVA au DEPARTEMENT SOINS DES RESIDENTS - Service Réactivation, sous contrat à durée déterminée de 6 mois, à temps partiel ou à temps plein.

Date présumée de prise de fonction: 08.12.2021.

Les candidatures doivent être envoyées - contre accusé de réception - au service HRM au plus tard pour le **14.11.2021**.

Missions - Objectif général

Sous la supervision directe de l'infirmière en chef de la MR/MRS, l'ergothérapeute met son expertise au service du maintien de l'autonomie et du bien-être de chaque résident. L'ergothérapeute participe aux projets collectifs pour l'amélioration de la vie du résident ainsi qu'à sa valorisation. L'ergothérapeute est un professionnel paramédical qui exécute des missions prescrites ou instruites, en évaluant et accompagnant le résident de la Maison de repos et de soins afin de préserver, maintenir et développer son indépendance et son autonomie dans son environnement quotidien et social.

Domaines de résultat - Tâches principales

- l'Arrêté Royal du 8 juillet 1996 définit l'ergothérapeute et les prestations techniques qui relèvent de la compétence des ergothérapeutes.
L'ergothérapeute pour pouvoir exercer doit satisfaire aux conditions fixées par cet arrêté royal.
- **L'ergothérapie comme discipline de soins du résident :**
 - Accueillir le résident à son admission, évaluer ses pathologies et difficultés et proposer un traitement ergothérapeutique adéquat.
 - Assurer le suivi administratif du dossier du résident par la tenue d'un dossier ergo.
 - Examiner et évaluer les possibilités mentales et physiques des résidents et proposer à son responsable la mise en place d'un traitement individuel adapté en ergothérapie.

- Étudier et évaluer les souhaits et les besoins des résidents en termes de détente, d'occupation du temps et de contacts sociaux
- Organiser et mener à bien les projets que l'institution, par le biais de son responsable, lui confie.
- Afin d'assurer le bien-être du résident, l'accompagner physiquement et psychiquement dans le cadre des activités internes et externes. Veiller à assurer avec le résident une relation de confiance par des contacts privilégiés.
- Faire des propositions à son chef hiérarchique concernant l'organisation d'activités individuelles et collectives

➤ **L'ergothérapie comme partie intégrante de l'équipe des soins et d'animation :**

- L'ergothérapeute assure en étroite collaboration avec son responsable et les autres membres du groupe KEL (KINE-ERGO-LOGO) la continuité de la présence d'un membre du KEL pendant les heures de bureau, conformément aux normes de la MR.
- En cas de besoin fonctionnel, évalué par le directeur bien-être de la MR/MRS, l'ergothérapeute participe aux soins donnés aux résidents (soins non réservés aux praticiens de l'art infirmier, ou soins de kinésithérapie) sous la supervision de l'infirmière en chef ou de son délégué.
- L'ergothérapeute participe activement aux soins donnés et ceci lui permet d'évaluer la situation de terrain, de donner des avis pratiques qui tiennent également compte de la situation et des possibilités de l'institution.
- L'ergothérapeute propose des solutions tenant compte des différents avis de l'équipe multidisciplinaire afin d'offrir la meilleure aide, en matière d'ergothérapie, à apporter au résident. Dans ce cadre, il donne également des avis concernant l'organisation individuelle et collective d'approche de résidents ayant un profil de soins lourds et les résidents atteints de démence, en étroite collaboration avec le groupe de travail sur la démence.
- En collaboration avec les autres services, il promeut un environnement fonctionnel et agréable, à la fois matériel et immatériel, dans lequel les résidents se sentent chez eux. Il promeut également un environnement et une ambiance agréable, convivial en fonction des besoins et du plan de soins.
- L'ergothérapeute s'occupe activement de la mise en place des animations instruites et exécute des animations individuelles, des activités en groupe sur demande du responsable.

➤ **Assurer un flux d'informations optimal**

- L'ergothérapeute participe activement aux réunions pluridisciplinaires au cours desquelles il présente ses avis en symbiose avec les différentes disciplines.
- L'ergothérapeute fait des rapports au responsable, oraux et écrits, sur le fonctionnement du service, les besoins et les carences du service détectés lors des interactions avec les résidents.
- L'ergothérapeute tient un journal des soins donnés aux résidents, des activités organisées afin que le responsable puisse à tout moment se rendre compte des tâches accomplies ainsi que de la planification de celles-ci.
- L'ergothérapeute rédige des rapports des différentes réunions tenues avec les autres services.
- L'ergothérapeute rédige à la demande les procédures liées au service.

Profil recherché

- Vous êtes titulaire d'un **diplôme de bachelier d'ergothérapie**. Toute fraude par rapport au diplôme entraînera une plainte.
- Vous possédez le visa ergothérapeute.
- Une expérience en maison de repos (soins) est un atout ainsi qu'une expérience dans la gestion des résidents atteints de démence.
- Capacité à travailler en équipe.
- Vous êtes doté de la capacité à établir un bon contact avec les résidents afin de créer un climat de confiance.
- Préférence au titulaire du brevet linguistique Selor requis pour la fonction.
- Etre capable de communiquer oralement et par écrit en FR/NL.
- Etre capable de rédiger des rapports d'évaluation et des statistiques.
- Connaissance de l'outil informatique.

Contrat

Engagement contractuel sous contrat à durée déterminée de 6 mois à temps partiel ou à temps plein à partir du 08.12.2021.

Barème en vigueur (niveau BH1-3) + possibilité de reprise d'ancienneté utile à la fonction + chèques repas + abonnement STIB et remboursement des frais de transport en commun en dehors de la région bruxelloise + prime de fin d'année + formations + régime attractif de congé et de dispenses.

Postuler

Candidatures + **copie du diplôme** à envoyer :

- au mail : examen.cpas@jette.irisnet.be ou
- à l'adresse : CPAS de Jette / Service HRM - Rue de l'Eglise Saint-Pierre, 47-49 à 1090 Jette.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées pour le **14.11.2021** (cachet de la poste faisant foi) au plus tard en mentionnant la référence **2021/016**.

Attention : seules les candidatures répondant aux critères de diplôme seront traitées.

Protection de la vie privée

En postulant auprès du CPAS de Jette, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées. Le CPAS traite ces données uniquement dans le cadre d'une procédure de recrutement et les communique à des tiers uniquement dans le cadre du suivi administratif de votre dossier si vous êtes engagé. Vos données ne pourront jamais être utilisées à des fins commerciales et seront effacées lorsque votre candidature ne sera clairement pas retenue.

Conformément aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous pouvez demander des informations sur le traitement de vos données personnelles, les consulter, les modifier et les effacer si nécessaire. Si vous souhaitez faire usage de vos droits, vous pouvez envoyer un mail à dpo.cpas@jette.irisnet.be

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modalités concernant le traitement de vos données personnelles par le CPAS de Jette, vous pouvez prendre contact avec l'autorité chargée de la protection des données via [Page d'accueil citoyen | Autorité de protection des données \(autoriteprotectiondonnees.be\)](#)

Egalité des chances et diversité

Le CPAS de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle.

Le CPAS de Jette s'engage notamment dans une politique active de recrutement de personnes avec handicap. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous conseillons de l'indiquer dans votre candidature.

Le Secrétaire général,

Le Président,

Dominique BERNARD

Joris POSCHET